

25

Amélioration de la fertilité des rizières de Basse-Casamance (Sénégal) en relation avec la gestion des eaux de ruissellement d'un bassin versant : premiers résultats et perspectives

A. DOBOS¹, F. MANKEUR¹, J.P. MONTOROI²

1. ISRA, BP 34, Djibelor-Ziguinchor, Sénégal

2. ORSTOM, BP 1386, Dakar, Sénégal

La Casamance, soumise à un climat favorable, a très tôt été l'objet d'un intérêt particulier en matière agricole. Pour exprimer ses fortes potentialités et développer une agriculture plus productive, l'aménagement de l'espace devient impératif. Cet objectif est à l'origine de la mise en valeur des terres occupées par la mangrove, où se pratique la riziculture "salée". Des terres vierges, susceptibles d'être défrichées, ne posaient pas de problèmes fonciers particuliers.

Les paysans diolas, occupant ces terres hostiles, ont parfaitement su maîtriser l'eau pour rendre productive des vasières difficiles à travailler [1]. Les casiers rizicoles, aménagés savamment, sont cantonnés près des villages. La récolte suffit à la subsistance de ces populations. Les surplus sont stockés soit en prévision de mauvaises années, soit pour les fêtes villageoises et les échanges commerciaux. La mangrove apporte en complément d'autres ressources.

Les besoins en riz se faisant de plus en plus sentir au niveau national, une politique de mise en valeur rationnelle de ces terres a été mise en œuvre au lendemain de l'indépendance du pays.

Dans un premier temps, il s'est agi de reprendre les méthodes traditionnelles à une plus grande échelle et d'y adjoindre des techniques plus performantes, en particulier en matière de drainage, afin de provoquer un meilleur dessalement du sol. Cette expérience, réalisée durant la période 1963-1975, s'est malheureusement soldée par un échec à cause de la non-connaissance des processus d'acidification de ces sols [2].

Les années 80 ont vu la situation climatique empirer. Les petites vallées qui se ramifient dans le plateau continental se sont rapidement dégradées. Pour enrayer l'avancée inexorable des eaux salées, les populations ont entrepris l'édition de petites digues antisel avec un appui financier extérieur. Un ouvrage bétonné muni d'un dispositif d'ouverture permet le stockage des eaux de ruissellement et l'évacuation des eaux lessivant les sols salés en début de saison des pluies [3]. Le PIDAC (Projet intégré de développement agricole en Casamance) a été chargé de la construction et du suivi de 25 petits ouvrages de ce type, situés tous en Basse-Casamance. Ils viennent s'ajouter à d'autres ouvrages réalisés par la mission chinoise et les organisations non gouvernementales. C'est dans le cadre de ces aménagements qu'a été construite la digue antisel de Djilakoun en 1983-1984.

Au début du programme, en 1988, il a été conçu une amélioration technique du barrage antisel pour permettre une évacuation rapide des eaux les plus chargées en sel [4-5]. Les paysans ayant abandonné l'agriculture dans cette vallée depuis plus d'une dizaine d'années, il fallait refaire des aménagements pour les expérimentations agronomiques. Trois casiers rizicoles ont été mis en place pour tester l'effet de la gestion du barrage sur le dessalement des sols et sur la production agricole. Le premier casier a été un aménagement traditionnel avec comme objectif l'étude de la possibilité de réintroduire la riziculture suivant les techniques culturales pratiquées dans la région [6-8]. Les deux autres casiers ont cherché à tester des alternatives techniques pour une intensification de cette production, tout en respectant les contraintes du système de production. Cette communication se propose de présenter les résultats agronomiques obtenus sur ces derniers casiers. La figure 1 montre l'emplacement de ces différents aménagements ainsi que les principales infrastructures présentes sur le bassin de Djiguinoum.

Les contraintes de la production du riz

Les contraintes naturelles de la production rizicole dans les bas-fonds de Casamance sont l'eau, le sol et le matériel végétal.

Il n'y a pas de réserves naturelles importantes en eau douce. Celle-ci ne provient que des pluies, pendant une saison qui s'est raccourcie considérablement (3 à 4 mois) durant la période actuelle de sécheresse. La riziculture nécessite une alimentation régulière en eau douce. Le stockage des eaux pluviales par un barrage et la gestion du niveau de l'eau dans les parcelles cultivées en riz sont devenus indispensables.